

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
LE 9 MAI 2019

RAPPORT DES RÉSULTATS DU VOTE

Le présent rapport sur les résultats du vote de l'assemblée annuelle des actionnaires de La Société Canadian Tire Limitée (la « **Société** ») tenue le 9 mai 2019 à Toronto, en Ontario (l'« **assemblée** »), est établi conformément à l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*. Toutes les questions indiquées ci-dessous sont décrites plus en détail dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire d'information de la direction datés du 14 mars 2019 qui se trouve sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), au www.sedar.com et sur le site Web de la Société, au www.corp.canadiantire.ca.

1. Élection des administrateurs

- (a) Dans le cadre d'un vote à main levée, les porteurs d'actions ordinaires ont élu les 13 candidats suivants, qui avaient été proposés par la direction, au conseil de la Société. La Société a reçu avant l'assemblée les procurations suivantes des porteurs d'actions ordinaires relativement à l'élection de chacun de ces 13 candidats :

Candidat	Nombre de votes par procuration	% de votes par procuration	Nombre de votes par procuration retenus	% de votes par procuration retenus
Eric T. Anderson	2 537 408	99,99	339	0,01
Martha G. Billes	2 534 778	99,88	2 969	0,12
Owen G. Billes	2 537 486	99,99	261	0,01
Diana L. Chant	2 537 501	99,99	246	0,01
Patrick J. Connolly	2 537 351	99,98	396	0,02
David C. Court	2 537 336	99,98	411	0,02
Mark E. Derbyshire	2 537 462	99,99	285	0,01
John A.F. Furlong	2 537 395	99,99	352	0,01
Claude L'Heureux	2 537 501	99,99	246	0,01
Donald A. Murray	2 537 405	99,99	342	0,01
Maureen J. Sabia	2 537 210	99,98	537	0,02
Cynthia M. Trudell	2 537 221	99,98	526	0,02
Stephen G. Wetmore	2 537 388	99,99	359	0,01

- (b) La Société a adopté une politique de vote à la majorité qui prévoit que, dans le cadre d'une élection d'administrateurs par les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote de la Société qui n'est pas contestée, le candidat qui aura fait l'objet d'un plus grand nombre de « ne pas voter » que de « voter pour » remettra sa démission à la présidente du conseil d'administration de la Société sans délai après l'assemblée. À l'assemblée, aucun candidat proposé aux porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote n'a fait l'objet d'un plus grand nombre de « ne pas voter » que de « voter pour ». Dans le cadre d'un vote à main levée, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote ont élu les trois candidats suivants, qui avaient été proposés par la direction, au conseil de la Société. La Société a reçu avant l'assemblée les procurations suivantes des porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote relativement à l'élection de chacun de ces trois candidats :

Candidat	Nombre de votes par procuration	% de votes par procuration	Nombre de votes par procuration retenus	% de votes par procuration retenus
Pierre Boivin	36 748 865	97,95	770 263	2,05
James L. Goodfellow	36 257 466	96,64	1 261 662	3,36
Norman Jaskolka	36 864 951	98,26	654 177	1,74

2. Nomination des auditeurs

Dans le cadre d'un vote à main levée, les porteurs d'actions ordinaires ont renouvelé le mandat de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs de la Société et octroyé aux administrateurs l'autorisation de fixer leur rémunération. La Société a reçu avant l'assemblée les procurations suivantes des porteurs d'actions ordinaires relativement au renouvellement du mandat de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, à titre d'auditeurs de la Société et à l'octroi aux administrateurs de l'autorisation de fixer leur rémunération :

Nombre de votes par procuration	% de votes par procuration	Nombre de votes par procuration retenus	% de votes par procuration retenus
2 537 951	99,95	1 374	0,05